

domaine en permettant à nos entreprises de se livrer à des exportations qu'elles n'auraient pas pu effectuer auparavant.

● (4.10 p.m.)

Pour conclure je voudrais indiquer le taux d'assurance des principales marchandises en 1967: fer et produits connexes: 27 p. 100; bois et produits connexes: 26 p. 100; produits agricoles: 12 p. 100; métaux non ferreux et produits connexes: 8 p. 100; aéronefs; 7 p. 100. produits chimiques et produits connexes; 4 p. 100. Cette liste montre la gamme très étendue de produits pour lesquels la Société a consenti du crédit aux exportateurs.

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, il est toujours étrange à mes yeux combien il est aisé pour une société de la Couronne d'obtenir l'approbation de la Chambre quand il s'agit d'aider les gens d'affaires, mais combien il est difficile de faire approuver par la Chambre une société de la Couronne qui aiderait les consommateurs, ou lorsqu'il s'agit d'une société de construction de logements. Je n'ai pas d'objection quant à la constitution de cette société de cette manière. C'est peut-être la meilleure façon de le faire, mais j'espère que les députés qui appuient la mesure et semblent s'enthousiasmer à l'égard de ce genre d'entreprise de l'État, seront tout aussi enthousiastes quand il s'agira de projets de lois pour d'autres sociétés de la Couronne, comme on en présente de temps à autre en vue d'aider vraiment les Canadiens qui ne sont pas des industriels et, partant, n'ont sans doute pas autant d'influence sur le gouvernement.

Le but de cette société est difficile à saisir, comparativement à celui de l'ancienne. J'aimerais faire une réserve sur le mérite de cette société, car je crains fort que nous n'assissions à une tentative de participer à la ruée du XX^e siècle vers l'investissement, comme les nations du XIX^e siècle se ruèrent vers les colonies, et il me semble que le Canada veuille maintenant se joindre à ce nouvel impérialisme de l'investissement. Je demande au gouvernement de nous assurer que telle n'est pas son intention.

Il n'est pas sans importance que le conseil doive se composer de fonctionnaires et d'hommes d'affaires. Nous comprenons pourquoi des fonctionnaires rompus à cette activité devraient faire partie du conseil. Nous comprenons également pourquoi des personnes intéressées directement à l'exportation devraient faire partie du conseil en vue de donner des conseils et de fournir des renseignements précieux, mais il doit y avoir au sein de ce conseil quelqu'un qui participe directement à la politique du gouvernement, un représentant du gouvernement, un repré-

sentant politique, qui verrait à ce que le conseil agisse au mieux de l'intérêt non seulement du Canada, mais des autres pays qu'il entend servir.

Le bill indique en toutes lettres l'intention qu'on a de protéger l'intérêt national du Canada et le souci qu'on a de l'effet des investissements sur les autres pays; je m'en rejouis. Mais je ne puis croire qu'une telle décision politique puisse être mise en œuvre par des personnes étrangères au processus politique. Si ce bill n'est pas parfaitement clair, c'est que le gouvernement ne veut pas reconnaître les implications politiques d'une mesure de ce genre.

Par exemple, la Société doit-elle considérer toute proposition qui lui est soumise uniquement en fonction de ses avantages pour les investisseurs privés? J'espère que non, car il est dit dans le bill que l'on tiendra compte de l'intérêt national et aussi de l'intérêt des pays étrangers. Les personnes nommées en vertu de ce bill sont-elles en mesure de déterminer ces intérêts? Nous parlons d'une décision politique. Quand on sort du domaine des affaires, du domaine des bénéfices privés, et qu'on aborde des questions comme l'intérêt national et l'intérêt de pays étrangers, on s'occupe d'une décision politique. Qui prendra la décision politique? Qui surveillera la prise d'une décision politique? Dans l'état actuel des choses, ce n'est pas ce conseil qui pourra le faire.

Il va de soi que ce sont les Canadiens, par l'intermédiaire du gouvernement, qui prennent tous les risques dans cette entreprise; malgré cela, ils n'ont pas grand-chose à dire sur la politique du Conseil. Le ministre dira peut-être que nous, de notre parti, demandons trop. Pourquoi le Canada demanderait-il des choses que les autres pays ne demandent pas? Après tout, ne déposons-nous pas cette mesure. Nous offrons de meilleures occasions à nos fabricants, comme cela se fait dans d'autres pays. Nous encourageons l'investissement de capitaux canadiens à l'étranger. Pourquoi le Canada ne participerait-il pas à cette course?

Bien sûr, monsieur l'Orateur, il ne nous appartient pas de déterminer la politique des autres pays. C'est leur affaire. Mais nous pouvons souhaiter pour notre pays quelque chose de mieux que ce qui se fait ailleurs. Les Canadiens ne veulent pas être des impérialistes. Nous ne voulons pas nous joindre à cette ruée à la conquête des colonies financières. Nous n'en avons pas besoin. Nous n'avons aucun intérêt à jouer un rôle de ce genre dans les affaires internationales. J'espère que le ministre nous expliquera la position du gouvernement à cet égard et qu'il nous donnera l'assurance que ce programme ne se développera pas en ce sens.